Zeitschrift: Mitteilungen der Schweizerischen Gesellschaft der Freunde Ostasiatischer Kultur

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft der Freunde Ostasiatischer Kultur

Band: 6 (1944)

Artikel: Une figuration plastique peu commune du Bouddha

Autor: Mercanton, Paul-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-145146

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une figuration plastique peu commune du Bouddha

par Paul-Louis Mercanton

A la précieuse mémoire
du samanero R. A. Bergier

Il y a quelque trente ans, les hasards d'une flânerie dans le vieux Paris de la rive gauche m'amenèrent devant la boutique d'un petit encadreur. Dans la vitrine une singulière statuette du Bouddha, d'une belle – trop belle – patine vert-antique, tendait vers la rue un index dominateur. Intrigué par ce geste, j'acquis l'objet. A son premier contact avec l'eau du nettoyage nécessaire la fallacieuse patine s'évanouit, laissant apparaître le bronze, ou plutôt les deux bronzes, dans lesquels l'image a été fondue. Haut et bas sont, en effet, de teintes différentes: à l'alliage de couleur chaudement dorée de la tête et du corps, s'oppose le métal légèrement verdâtre des jambes et du socle. Les deux composantes se raccordent par l'emboîtage des jarrets sous le vêtement. L'ensemble est haut de 24,5 cm.; le personnage seul, de 20 cm. La planche ci-contre en donne une idée satisfaisante.

La simplicité générale des lignes, l'envol élégant du manteau, la continuité sobre des surfaces que rompent seulement les creusures indispensables pour affirmer l'expression du visage et accuser le drapé du vêtement, font de cette représentation du Tathagâta une oeuvrette charmante. Cela soit dit plutôt de sa partie supérieure – l'essentielle – car l'inférieure est loin d'avoir les mêmes qualités de facture, sinon de composition. Visiblement socle et bas de jambes, d'une seule venue d'ailleurs, ont été éxécutés postérieurement, probablement pour remplacer un socle disparu ou parfaire une image incomplète. Ainsi s'expliquerait aisément l'hétérogénéité de matière, comme aussi de style, des deux parties.

Indiquons succinctement les caractéristiques principales de l'objet: la chevelure est figurée par un semis régulier, assez dense, de petites protubérances circulaires arrondies, bien distinctes sur le devant de la tête et sur l'oushnîsha. Sur l'occiput, moins soigné, ce ne sont plus que des noyaux plats, réservés au moyen d'un poinçon circulaire creux pressé sur la cire du prototype. Un bandeau lisse, large de 4 mm., court sur le front d'une tempe à l'autre, le séparant de la chevelure. L'oreille se rattache à l'épaule par son lobe, très distendu et qui s'écarte obliquement de la tête. Le visage, au nez droit, aux lèvres fortement dessinées, respire davantage l'autorité que la mansuétude coutumière aux bouddhas, mais la facture de la pièce est évidemment trop sommaire pour qu'on puisse en exiger des nuances d'expression bien fines. La main tendue en avant – la droite – a été l'objet de quelque soin eu égard à son rôle symbolique, la «tarjani-«moudrâ» [1]).

La main gauche, qui retient le pan de la sanghâti, est en revanche plutôt sacrifiée, comme d'ailleurs tout le revers de la statuette, dont on n'a travaillé au burin – parcimonieusement – que le devant. Jarrets et pieds sont plus frustes encore. Quant au socle, si ses proportions – avec le motif végétal, des palmes qui par leur retombée en constituent la base pyramidale ajourée – sont assez heureuses, son exécution laisse fort à désirer, tout particulièrement celle du lotus que foule le personnage. Ceci corrobore l'indication déjà tirée de la disparité des bronzes: pieds et socle ont été fondus après l'image même.

J'avais remarqué d'emblée la ressemblance très étroite de ma statuette avec un bronze du musée de Berlin, figuré dans la monographie qu'Albert Grünwedel a consacrée jadis à l'art bouddhique aux Indes [2]). Ce bronze, haut de 31 cm., représente aussi le Bouddha assis,

---

[1]) Cf. infra p. 3.

[2]) A. Grünwedel, *Buddhistische Kunst in Indien,* Handbücher der kgl. Museen in Berlin, Spemann, † 1900, p. 155, fig. 86 d fig. 127; p. 179 de l'adaptation anglaise, Jas. Burgess, *Buddhist Art in India,* London, Bernard Quaritch, 1901.

mais faisant cette fois le geste de la prise de la terre à témoin [3]). Néanmoins traits du visage, expression, drapé de l'habit sont remarquablement pareils à ceux de l'image lausannoise. La pièce de Berlin provient de Kampeng Pet [4]); Grünwedel la donne pour siamoise et du XIIème ou XIIIème siècle.

En 1918 déjà j'avais soumis des photographies de mon bouddha à l'appréciation de l'éminent spécialiste allemand. Voici, en substance, ce qu'il me répondit [5]): «Personnellement, je n'ai jamais rien vu de «pareil à cette figuration. Le style de la tête est vieux siamois; le «drapé du manteau vieux birman, le socle peut-être aussi. A vrai dire, «on est encore fort ignorant de l'art de ces pays, surtout de leurs «régions les plus reculées». Dans une seconde lettre [6]), il ajoutait: «J'ai «conféré de cet objet avec le Dr. Doehring, à ma connaissance le «meilleur expert en antiquités siamoises. Le geste, m'a t'il dit, est une «moudrâ canonique, la tarjani-moudrâ. Cette attitude du Bouddha se «rencontre encore assez souvent en graphie; je ne l'ai encore jamais «vue en plastique. Elle se rapporte à un fait précis de la légende boudd-«hique: la réception par le Bouddha lui-même, dans sa communauté «naissante, de deux marchands birmans qui furent ses premiers adhé-«rents laiques».

Il s'agit ici, comme l'enseigne l'Eka-Nipato de l'Anguttara-Nikayo du canon pâli et comme le rapportent aussi trois textes birmans, des deux frères Tapousso et Bhalliko [7]), originaires de Twante, région du Bas-Irraouady. Ils se rendaient aux Indes avec un convoi de cinq cents chariots bondés de marchandises quand, parvenus dans la forêt d'Oukallam, subitement, toutes les roues se bloquèrent, immobilisées

---

[3]) Bhûmi-sparsha-moudrâ.

[4]) Sri Tamarat, Siam méridional.

[5]) Lettre du 20 VIII 1918.

[6]) Lettre du 26 VIII 1918.

[7]) Transcription pâlie (Nyânatiloka); Tapoosa et Palekat en transcription birmane (Bigandet: *The life or legend of Gaudama,* popul. edit., London 1914, p. 108).

par un Nat, un esprit [8]). Prenant alors figure humaine, le Nat signala aux deux marchands impressionnés, la présence, sous l'arbre de la Bodhi tout proche, de Gautama qui venait de recevoir l'illumination. Il leur conseilla d'aller aussitôt lui présenter respects et offrandes, ce qui leur acquérrait de grands mérites. Les deux Birmans s'empressèrent, porteurs de pain et de miel, vers le Bouddha assis au midi de l'arbre sacré, se prosternèrent et offrirent leurs présents. Mais le Tathagâta était dépourvu de bol à aumôues. Quatre Nats se précipitèrent, lui apportant chacun un bol en lapis-lazuli [9]). Le Bouddha les accepta tous quatre, par charité, mais les réduisit miraculeusement à un seul dont il usa à la joie extrême des deux marchands. Puis accédant à leur demande d'un souvenir matériel de cette heure solennelle, où ils les avait reçus, eux les deux premiers, dans sa communauté naissante, le Phra [10]) remit aux deux oupasako [11]) huit cheveux arrachés de son ousnîsha. Après quoi, leur convoi débloqué aussi soudainement qu'il avait été immobilisé, les deux frères reprirent leur chemin emportant les précieuses reliques qu'on vénére encore, parait-il, dans la célèbre pagode Shwe Dagôn, à Rangoon.

Depuis que j'ai reçu les avis autorisés de Grünwedel et de Doehring, un quart de siècle a passé sans que mes multiples visites de musées et boutiques d'antiquités ni aucune publication d'art bouddhique m'aient jamais remis en présence d'une figuration semblable á celle qui motive cette petite étude. Certes, mon spécimen ne saurait être unique, mais il ne doit guère avoir de nombreuses répliques. Si quelque lecteur du Bulletin en pouvait signaler cette note n'aurait pas été inutile.

---

[8]) Cf. *Eka-Nipato des Anguttara-Nikayo* — Das Einer-Buch der Reden des Buddha, trad. du pâli par le bhikku Nyânatiloka, Leipzig, Buddhistischer Verlag, sans date.

[9]) Tradition birmane.

[10]) Le Saint.

[11]) Adhérent laique.

Quant à l'origine et à l'âge de la statuette je ne puis rien préciser. Son vendeur parisien ne m'a fourni aucune indication. La pièce est peut-être très ancienne. Il se pourrait qu'elle le fût moins si elle nous était venue de quelque contrée reculée de Thailande, de Birmanie ou du Laos, dans laquelle la vieille tradition artistique aurait pu se maintenir en dépit d'apports esthétiques étrangers divers. Notre Bouddha serait alors un objet composite ayant emprunté au vieil art siamois sa plus ancienne partie – la supérieure – et son socle – plus récent – à l'art birman. Ce n'est là, bien entendu, qu'une hypothèse dont le contrôle réclame la découverte de nouvelles pièces de provenance incontestable.

Lausanne, 1944.